

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni par visioconférence, le 28 Avril 2021

Étaient présents :

Mmes Goube, Leveugle, Leys, Massart, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien, Dissaux,
Gosset, Houssin, Waymel.

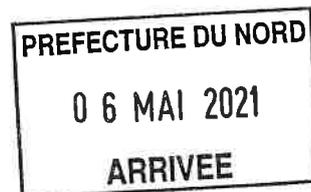
Étaient excusés :

Mme Haverland, MM. Belabbes, Ben Amor, Cauche, Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre,
Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 19-21

DECIDE

- d'autoriser la mise en place de la convention relative à la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité,
- d'autoriser le Président à la signer.



VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **05 MAI 2021**

Le Président,
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX